



INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2014

Estrie



Équipe de rédaction :

Marianne Bernier	Marc-André Demers
Anne Binette Charbonneau	Jean-François Fortin
Sophie Brehain	Jane-Hélène Gagnon
Pierre Cambon	Stéphane Ladouceur
Stéphane Crespo	Marie-Hélène Provençal

Avec l'assistance technique de :

Mélanie Jean	Danielle Laplante
Maxime Keith	Danny Sanfaçon
Virginie Lachance	

Révision linguistique :

Esther Frève

Sous la coordination de :

Stéphane Ladouceur	Marie-Hélène Provençal
--------------------	------------------------

Sous la direction de :

Yrène Gagné

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129

Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

4^e trimestre 2014

ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,

Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2014

Table des matières

Territoire et environnement	3
Climat	3
Aires protégées	4
Démographie	5
Conditions de vie et bien-être	8
Mesure du faible revenu	8
Revenu médian des familles	9
Marché du travail	11
Région administrative	11
MRC	12
Comptes économiques	13
Produit intérieur brut	13
Revenu disponible par habitant	15
Investissements et permis de bâtir	19
Investissements	19
Permis de bâtir	20
Mode de transport utilisé pour se rendre au travail	21
Santé	23
Éducation	24
Taux de diplomation aux études collégiales	24
Formation universitaire : nombre de diplômés au baccalauréat	25
Culture et communications	27
Concepts et définitions	29

Signes conventionnels

.. Donnée non disponible	g Gramme
... N'ayant pas lieu de figurer	kg Kilogramme
— Néant ou zéro	t Tonne métrique
— Données infime	hl Hectolitre
p Donnée provisoire	n Nombre
r Donnée révisée	\$ En dollars
e Donnée estimée	k En milliers
F Donnée peu fiable	M En millions
x Donnée confidentielle	G En milliards

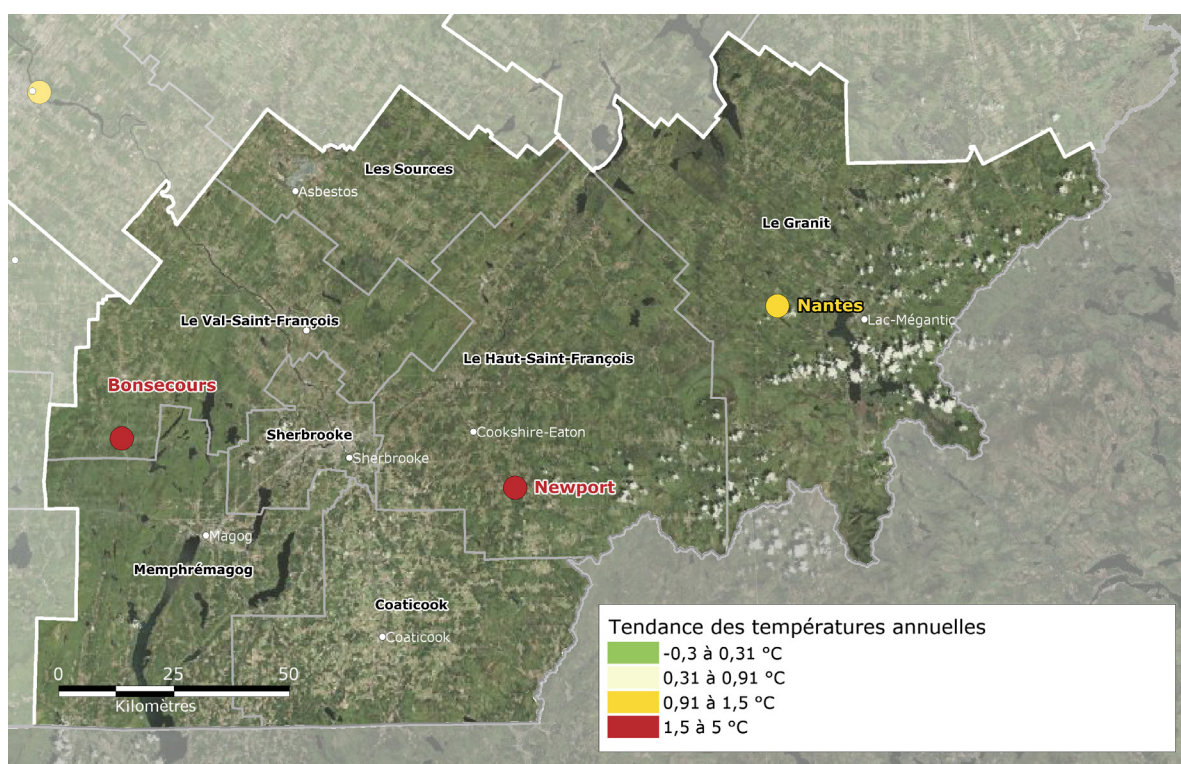
1. Territoire et environnement

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

La région de l'Estrie couvre une superficie en terre ferme de 10 197 km². Elle est composée de sept municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : Le Granit, Les Sources, Le Haut-Saint-François, Le Val-Saint-François, Sherbrooke, Coaticook et Memphrémagog, et regroupe 89 municipalités.

1.1 Climat

La climatologie d'une région se définit d'abord par sa température. Au Québec, plusieurs stations de mesure réparties principalement sous le 52^e parallèle, en milieu rural, recueillent depuis plus de 50 ans des données sur les températures quotidiennes minimales et maximales. La tendance des températures moyennes annuelles peut ainsi en être déduite. Les résultats pour l'ensemble de la province montrent que le réchauffement du climat est une réalité dans la partie méridionale du Québec. De 1961 à 2010, la température moyenne a augmenté de 1,3 °C. Cependant, les variations des températures ne se produisent pas uniformément sur l'ensemble du territoire. La hausse des températures moyennes est d'un peu plus de 1,5 °C dans l'ouest et le sud, alors qu'elle se situe entre 0,9 °C et 1,5 °C pour les stations localisées plus à l'est de la province. Dans la région de l'Estrie, les stations des municipalités de Nantes, Newport et Bonsecours affichent respectivement une variation de température de + 1,4 °C, + 1,6 °C et + 1,9 °C pour la période observée.



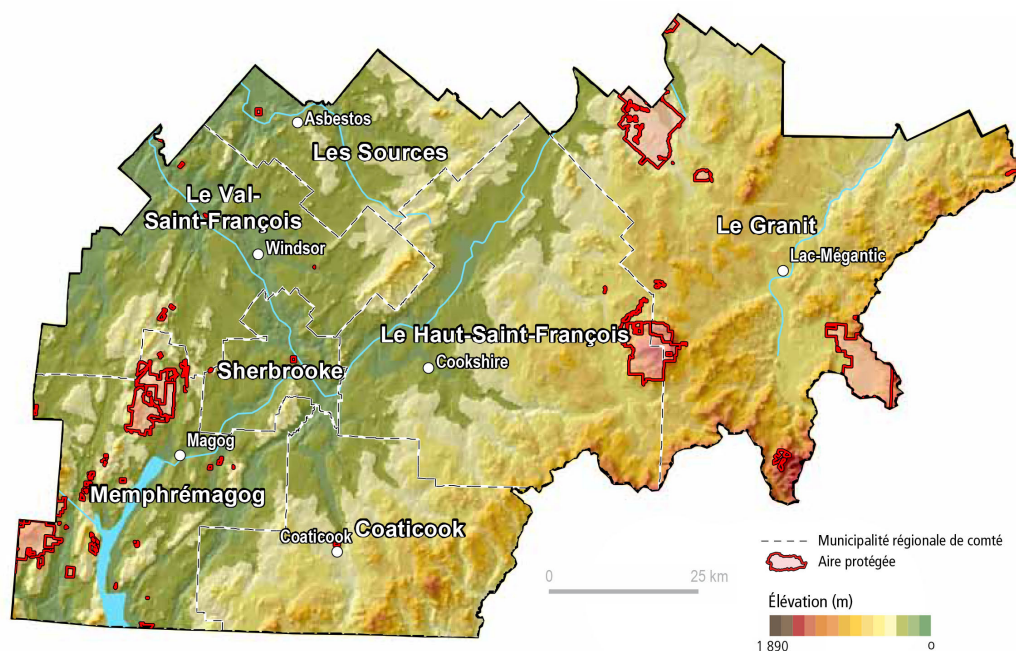
Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, image fournie par la NASA, © 2013 Microsoft Corporation.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

1.2 Aires protégées

Au 31 mars 2014, le réseau des aires protégées au Québec compte 3 908 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 151 971 km², ce qui représente 9,11 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de l'Estrie se trouvent, en totalité ou en partie, 70 aires protégées. Elles couvrent 339 km², soit 3,2 % de la superficie de la région. En termes de superficie, la majorité des aires protégées de l'Estrie est classée « parc national ». Il s'agit du parc national du Mont-Orford, du parc national du Mont-Mégantic et plus de la moitié du parc national de Frontenac. Ils contribuent ensemble à la protection de 196 km².



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2014.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de l'Estrie comptait 318 400 habitants au 1^{er} juillet 2013, soit 3,9 % de la population du Québec. Elle arrive au 9^e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière l'Outaouais et devant le Saguenay–Lac-Saint-Jean. Son poids démographique est demeuré à peu près stable au cours des 12 dernières années.

La moitié (50 %) de la population de la région, soit 160 700 personnes, réside dans la MRC de Sherbrooke en 2013. Cette part est de 16 % dans la MRC de Memphrémagog, tandis que les MRC du Val-Saint-François, du Granit, du Haut-Saint-François, de Coaticook et des Sources représentent chacune entre 5 % et 10 % de la population estrienne.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2001-2013

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	2001 ^r	2006 ^r	2011 ^r	2013 ^p	2001-2006 ^r	2006-2011 ^r	2011-2013 ^p	2001 ^r	2013 ^p
	n				pour 1 000			%	
Le Granit	22 199	22 481	22 305	22 294	2,5	-1,6	-0,2	7,6	7,0
Les Sources	14 813	14 499	14 822	14 639	-4,3	4,4	-6,2	5,1	4,6
Le Haut-Saint-François	21 815	21 724	22 194	22 113	-0,8	4,3	-1,8	7,5	6,9
Le Val-Saint-François	28 920	29 240	29 838	30 118	2,2	4,0	4,7	9,9	9,5
Sherbrooke	141 684	148 952	156 759	160 745	10,0	10,2	12,6	48,6	50,5
Coaticook	18 773	18 592	18 949	18 890	-1,9	3,8	-1,6	6,4	5,9
Memphrémagog	43 185	45 570	48 715	49 551	10,7	13,3	8,5	14,8	15,6
Estrie	291 389	301 058	313 582	318 350	6,5	8,2	7,5	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 155 334	6,3	9,6	9,1	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2013.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2014), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Durant la première décennie des années 2000, la croissance démographique de l'Estrie s'est légèrement accélérée : la population a crû en moyenne à un taux annuel de 6,5 pour mille entre 2001 et 2006, puis ce taux a atteint 8,2 pour mille en 2006-2011. L'accélération de la croissance n'y a toutefois pas été aussi marquée que dans l'ensemble du Québec. Il en résulte que la croissance relative de l'Estrie est inférieure à la moyenne québécoise. Selon les données provisoires, la population de l'Estrie s'est accru à un taux annuel moyen de 7,5 pour mille entre 2011 et 2013, comparativement à 9,1 pour mille dans l'ensemble du Québec.

La croissance démographique de la région est principalement concentrée dans les MRC de Sherbrooke et de Memphrémagog. Selon les données provisoires, leurs taux d'accroissement annuels moyens entre 2011 et 2013 sont respectivement de 12,6 et 8,5 pour mille. Ces MRC affichaient aussi les taux les plus élevés au cours des deux périodes précédentes, mais Memphrémagog devançait alors Sherbrooke. La croissance est plus modérée dans Le Val-Saint-François (4,7 pour mille), tandis que les effectifs de la MRC du Granit (-0,2 pour mille) sont demeurés pratiquement stables en 2011-2013. En revanche, la population s'est légèrement réduite dans Coaticook (-1,6 pour mille) et Le Haut-Saint-François (-1,8 pour mille), et de manière plus marquée, dans Les Sources (-6,2 pour mille). Si ces trois MRC ont enregistré de faibles pertes entre 2001 et 2006, elles ont cependant connu une période de croissance modérée entre 2006 et 2011, de l'ordre d'environ 4,0 pour mille.

Révision des estimations de population

Les estimations démographiques utilisées sont tirées de la série révisée par Statistique Canada en février 2014 et adaptées au découpage géographique des MRC par l'Institut de la statistique du Québec. Cette révision apporte des modifications à la population totale du Québec, des régions administratives et des MRC à partir de l'année 2001.

La comparaison des nouvelles estimations avec celles disponibles précédemment montre des changements parfois importants, notamment après 2006. Pour des précisions méthodologiques sur les conséquences de cette révision à l'échelle des régions administratives, se référer à l'encadré de la section Démographie dans le [Panorama des régions du Québec](#).

Prudence dans l'interprétation des données provisoires

Les estimations de population de la période 2011-2013 ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2011 (rajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Ces estimations de population ne sont pas définitives et feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population.

Structure par âge

La population de l'Estrie est légèrement plus âgée que la moyenne québécoise. En 2013, l'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – y est de 43,4 ans, comparativement à 41,6 ans dans l'ensemble du Québec. Les personnes âgées de 65 ans et plus (18,7 %) sont un peu plus nombreuses, toutes proportions gardées, qu'à l'échelle québécoise (16,6 %), tandis que la part des jeunes de moins de 20 ans est comparable (20,9 % par rapport à 21,1 %). Quant à la part des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les personnes d'âge actif, elle est légèrement moindre en Estrie (60,5 %) que dans l'ensemble du Québec (62,3 %).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2013^p

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
Le Granit	22 294	4 537	13 142	4 615	100,0	20,4	58,9	20,7	48,2
Les Sources	14 639	2 989	8 132	3 518	100,0	20,4	55,6	24,0	49,2
Le Haut-Saint-François	22 113	4 874	13 314	3 925	100,0	22,0	60,2	17,7	45,2
Le Val-Saint-François	30 118	6 682	18 201	5 235	100,0	22,2	60,4	17,4	44,2
Sherbrooke	160 745	33 771	99 827	27 147	100,0	21,0	62,1	16,9	39,7
Coaticook	18 890	4 418	10 952	3 520	100,0	23,4	58,0	18,6	43,2
Memphrémagog	49 551	9 202	28 907	11 442	100,0	18,6	58,3	23,1	49,7
Estrie	318 350	66 473	192 475	59 402	100,0	20,9	60,5	18,7	43,4
Ensemble du Québec	8 155 334	1 720 232	5 079 841	1 355 261	100,0	21,1	62,3	16,6	41,6

Note : Population au 1^{er} juillet.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2014), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2013, seule la MRC de Sherbrooke présente un âge médian (39,7 ans) inférieur à celui de l'ensemble du Québec. Bien que globalement sa répartition par grand groupe d'âge ressemble beaucoup à celle du Québec, une surreprésentation des jeunes adultes explique cet écart dans l'âge médian (données non illustrées). À l'opposé, Le Granit, Les Sources et Memphrémagog sont les MRC les plus âgées, avec davantage de personnes âgées de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 20 ans au sein de leur population. Leur âge médian varie entre 48 et 50 ans. Celui-ci est de 45,2 ans dans Le Haut-Saint-François, de 44,2 ans dans Le Val-Saint-François et de 43,2 ans dans Coaticook. Cette dernière MRC se distingue par une proportion de jeunes (23,4 %) plus élevée que dans les autres MRC de la région.

3. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu ajusté après impôt est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian ajusté après impôt de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2011, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de l'Estrie (8,0 %) que dans l'ensemble du Québec (8,8 %). De 2007 à 2011, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 1,1 point), tandis qu'il diminue de 1,2 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2010 seulement, le taux est en diminution de 0,6 point, comparativement à une diminution de 0,5 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans Les Sources que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (9,8 %). À l'inverse, Le Val-Saint-François affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (5,9 %). Au cours de la période 2007-2011, le taux de faible revenu des familles est en augmentation dans le territoire supralocal suivant : Les Sources (+ 0,1 point). À l'inverse, ce taux est en diminution dans les territoires supralocaux suivants : Le Haut-Saint-François (– 2,7 points), Memphrémagog (– 2,0 points), Le Granit (– 1,9 point), Coaticook (– 1,5 point), Sherbrooke (– 0,6 point), Le Val-Saint-François (– 0,4 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011	Écart 2011-2007 point de pourcentage
	%					
Le Granit	8,2	8,3	8,4	7,3	6,4	– 1,9
Les Sources	9,7	9,7	10,7	10,2	9,8	0,1
Le Haut-Saint-François	11,6	11,3	10,7	10,0	8,9	– 2,7
Le Val-Saint-François	6,3	6,3	7,2	6,4	5,9	– 0,4
Sherbrooke	9,7	9,6	9,7	9,6	9,1	– 0,6
Coaticook	7,7	7,5	7,7	6,9	6,2	– 1,5
Memphrémagog	8,9	8,4	8,3	7,4	6,9	– 2,0
Estrie	9,1	9,0	9,1	8,7	8,0	– 1,1
Ensemble du Québec	9,9	9,7	9,8	9,3	8,8	– 1,2

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2011, ce taux est cinq fois plus élevé pour les familles monoparentales (25,8 %) que pour les couples (5,2 %). Entre 2007 et 2011, le taux diminue de 1,5 point pour les familles monoparentales, comparativement à une diminution de 0,9 point pour les couples. C'est le territoire supralocal des Sources qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2011 (29,8 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à la MRC du Val-Saint-François (20,5 %).

Toujours en 2011, on dénombre dans la région 6 980 familles à faible revenu, dont 3 060 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 8 700 en 2007 à 8 030 en 2011, soit une diminution de 7,7 %. Cette diminution est plus élevée que celle du nombre total d'enfants de la région (– 2,1 %).

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Estrie, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011	Écart 2011-2007 point de pourcentage
	%					
Taux de faible revenu des familles	9,1	9,0	9,1	8,7	8,0	- 1,1
Famille comptant un couple	6,1	6,0	6,1	5,7	5,2	- 0,9
Sans enfants	6,2	5,9	6,2	5,7	5,0	- 1,1
Avec 1 enfant	5,6	6,1	5,8	5,8	5,0	- 0,6
Avec 2 enfants	5,0	5,1	5,1	4,7	4,4	- 0,6
Avec 3 enfants et plus	9,0	8,8	8,5	8,4	8,2	- 0,8
Famille monoparentale	27,3	27,2	28,0	27,0	25,8	- 1,5
Avec 1 enfant	23,4	23,3	24,0	23,0	23,2	- 0,3
Avec 2 enfants	30,0	29,8	30,9	29,7	26,7	- 3,3
Avec 3 enfants et plus	45,2	44,0	45,4	44,1	40,0	- 5,2

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2010 à 2011, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, augmente de 0,7 % dans la région de l'Estrie. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,4 %). On constate que les territoires supralocaux suivants profitent d'une croissance réelle : Le Haut-Saint-François (+ 1,2 %), Memphrémagog (+ 1,1 %), Coaticook (+ 0,9 %), Sherbrooke (+ 0,9 %) et Le Granit (+ 0,1 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans les territoires supralocaux suivants : Les Sources (- 0,5 %) et Le Val-Saint-François (- 0,3 %). Aussi, la région est en retard par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2011, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 62 640 \$, comparativement à 68 170 \$ au Québec. Tous les territoires supralocaux de la région enregistrent en 2011 un revenu inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

Tableau 3.2.1

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2010-2011

	2010	2011	Variation 2011/2010
	\$ constants de 2011		%
Le Granit	57 512	57 550	0,1
Les Sources	52 761	52 490	- 0,5
Le Haut-Saint-François	55 389	56 030	1,2
Le Val-Saint-François	66 075	65 890	- 0,3
Sherbrooke	65 436	66 000	0,9
Coaticook	59 171	59 730	0,9
Memphrémagog	62 262	62 920	1,1
Estrie	62 190	62 640	0,7
Ensemble du Québec	67 868	68 170	0,4

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2011, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (35 960 \$) moins élevé que celui des familles comptant un couple (58 870 \$). Enfin, de 2010 à 2011, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 0,4 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu ne s'est pas amélioré.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Estrie, 2010-2011

	2010	2011	Variation 2011/2010
	\$ constants de 2011		%
Famille comptant un couple	58 882	58 870	0,0
Sans enfants	48 958	48 960	0,0
Avec 1 enfant	66 539	67 040	0,8
Avec 2 enfants	75 009	75 290	0,4
Avec 3 enfants et plus	74 545	75 120	0,8
Famille monoparentale	35 799	35 960	0,4
Avec 1 enfant	34 820	34 780	- 0,1
Avec 2 enfants	37 685	38 570	2,3
Avec 3 enfants et plus	37 582	36 700	- 2,3

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Région administrative

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

En 2013, l'emploi passe de 146 300 à 154 500 dans la région de l'Estrie. D'ailleurs, cette dernière est l'une des quatre seules régions du Québec à enregistrer une croissance de l'emploi supérieure à 8 000. Quant au taux d'emploi, il augmente 2,7 points à 58,8 % en raison de la hausse de l'emploi plus importante que celle de la population en âge de travailler (+ 0,8 %). Rappelons que le taux d'emploi avait fléchi de 3,6 points en 2012.

La progression de l'emploi est similaire chez les personnes de 15 à 29 ans et celles de 30 ans et plus, chez les hommes et les femmes ainsi que chez les travailleurs du secteur des biens et des services (environ + 4 000 chacun). En 2013, la forte croissance de l'emploi à temps plein (+ 6 700) occasionne un léger recul de la part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total (– 0,2 point à 21,3 %). Il s'agit de l'une des parts les plus élevées parmi les régions du Québec.

Comme la population active (+ 5 700) s'accroît un peu moins rapidement que l'emploi en 2013, le taux de chômage se contracte de 1,7 point. S'établissant à 6,3 %, le taux de chômage atteint son niveau le plus bas des cinq dernières années, soit plus d'un point sous la moyenne québécoise (7,6 %).

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Estrie, 2009-2013

	Unité	2009	2010	2011	2012	2013
Population active	k	165,9	158,5	165,4	159,1	164,8
Emploi	k	153,5	145,7	154,2	146,3	154,5
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	123,0	115,0	120,3	114,9	121,6
Emploi à temps partiel	k	30,5	30,6	33,9	31,4	32,9
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	34,7	34,0	35,6	32,6	37,3
30 ans et plus	k	118,8	111,7	118,6	113,7	117,2
Sexe						
Hommes	k	80,7	75,4	80,7	77,2	81,5
Femmes	k	72,8	70,3	73,6	69,1	73,0
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	45,3	41,3	41,0	38,9	43,1
Secteur des services	k	108,3	104,4	113,3	107,4	111,4
Chômeurs	k	12,4	12,8	11,1	12,8	10,4
Taux d'activité	%	65,4	61,9	64,0	61,1	62,7
Taux de chômage	%	7,5	8,1	6,7	8,0	6,3
Taux d'emploi	%	60,6	56,9	59,7	56,1	58,8
Part de l'emploi à temps partiel	%	19,9	21,0	22,0	21,5	21,3

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Du côté du taux d'activité, il se fixe à 62,7 %, une hausse de 1,6 point résultant d'une croissance de la population en âge de travailler inférieure à celle de la population active.

De 2009 à 2013, l'emploi varie peu dans la région de l'Estrie. La part de la région dans l'emploi total se fixe à 3,8 %, en recul de 0,2 point par rapport au début de la période. Quant au taux d'activité, il fléchit de 2,7 points.

4.2 MRC

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 121 472 en Estrie en 2012, en hausse de 0,2 % par rapport à l'année précédente. Il faut dire que la situation du marché du travail évolue de façon contrastée à l'intérieur de la région. Des sept MRC que compte l'Estrie, quatre subissent une diminution du nombre de travailleurs en regard de 2011. Les reculs les plus importants sont notés dans les MRC des Sources (– 1,5 %) et du Granit (– 1,2 %). D'ailleurs, ces territoires supralocaux figurent parmi les baisses les plus élevées de la province en 2012. Ces diminutions sont davantage ressenties chez les hommes que chez les femmes. En revanche, seulement trois territoires supralocaux connaissent une croissance en 2012, et seul Coaticook (+ 1,0 %) enregistre une augmentation plus forte que celle observée au Québec (+ 0,9 %).

En ce qui a trait au taux de travailleurs, Coaticook (77,3 %) continue d'être la seule MRC dans l'Estrie à présenter un taux de travailleurs au-dessus de celui du Québec (76,1 %). De plus, ce territoire supralocal affiche une des croissances du taux de travailleurs parmi les plus fortes au Québec en 2012 (+ 1,1 point), et ce, autant pour le taux des hommes que celui des femmes. La MRC des Sources (66,1 %) présente quant à elle le taux de travailleurs le plus faible de la région, immédiatement suivie à ce chapitre par Le Haut-Saint-François (70,5 %). Les territoires supralocaux du Granit et de Memphrémagog figurent parmi les baisses du taux de travailleurs les plus élevées au Québec (– 0,3 point chacune), et ce, autant pour le taux des hommes que celui des femmes.

Tableau 4.2.1

Nombre et taux de travailleurs de 25 à 64 ans, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2011-2012

	Nombre			Taux		
	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011	2011 ^r	2012 ^p	Écart 2012-2011
	n		%	%		Point de %
Le Granit	8 564	8 457	-1,2	73,4	73,1	– 0,3
Les Sources	5 025	4 951	-1,5	65,2	66,1	0,9
Le Haut-Saint-François	8 370	8 384	0,2	70,2	70,5	0,3
Le Val-Saint-François	12 317	12 291	-0,2	74,9	75,3	0,4
Sherbrooke	60 764	61 179	0,7	74,8	75,1	0,3
Coaticook	7 030	7 102	1,0	76,2	77,3	1,1
Memphrémagog	19 169	19 108	-0,3	71,8	71,5	– 0,3
Estrie	121 239	121 472	0,2	73,5	73,8	0,3
Ensemble du Québec	3 285 087	3 314 476	0,9	75,7	76,1	0,4

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Revenu Québec.

Par ailleurs, le taux de travailleurs des hommes est supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des MRC de l'Estrie. C'est dans Les Sources où l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de 6,5 points de pourcentage en faveur de ces derniers. À l'opposé, l'écart le plus faible est noté dans la MRC du Haut-Saint-François (3,6 points). Notons que, depuis 2008, les disparités entre les deux sexes au chapitre du taux de travailleurs tendent à s'estomper dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

En 2012, le produit intérieur brut aux prix de base (PIB) de la région de l'Estrie s'élève à 10,6 G\$. L'économie de l'Estrie occupe 3,2 % de celle de l'ensemble du Québec, ce qui représente la neuvième plus grosse part parmi les régions administratives.

En hausse de 4,5 % par rapport à 2011, l'Estrie affiche non seulement un taux plus élevé que celui de l'ensemble du Québec (+ 3,3 %), mais également la deuxième plus grosse augmentation au Québec après la Côte-Nord (+ 7,6 %). Au cours des cinq dernières années, le taux de croissance annuel moyen de la région se chiffre à 2,6 %, ce qui constitue un taux inférieur à celui du Québec sur la période (+ 3,2 %).

Produit intérieur brut par industrie

Tout comme l'ensemble du Québec, il s'agit d'une économie consacrée davantage aux services (7,4 G\$). Les industries des services affichent une croissance de 4,8 % en 2012. De leur côté, les industries productrices de biens, dont la production représente 3,2 G\$, sont en hausse de 3,6 %. Le taux de croissance annuel moyen de ces deux secteurs est respectivement de 3,4 % et de 0,8 % entre les années 2007 à 2012.

L'industrie de la fabrication, dont la part dans le PIB de l'Estrie s'élève à 18,4 %, croît de 1,8 % en 2012, soit un taux moindre que celui de l'année précédente (+ 4,9 %). Les résultats parmi les différentes bases économiques que l'on retrouve dans cette industrie sont variables : la fabrication de papier et celle de produits en plastique augmentent respectivement de 1,2 % et de 9,9 %, tandis que les activités diverses de fabrication et la fabrication de meubles et de produits connexes sont en chute de 10,1 % et de 4,9 %; sensible à la concurrence mondiale et à la valeur du dollar canadien, cette dernière affiche une perte annuelle de 6,4 % en moyenne depuis l'année 2007. L'année 2009 a été particulièrement difficile pour la fabrication de meubles et de produits connexes; elle a présenté une baisse de sa production de 11,8 %. Après une année 2011 particulièrement bonne, la fabrication de produits métalliques et celle de machines, deux autres industries-clés pour la région, voient leur production augmenter de 1,2 % et de 1,8 %. L'industrie de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse joue également un rôle important en Estrie. Elle fait un bond de 10,6 % en 2012. En particulier, les cultures agricoles et l'élevage et la foresterie et l'exploitation forestière sont en hausse de 11,1 % et de 9,6 %. L'industrie de la construction se porte bien, avec une croissance de 8,2 %.

L'ensemble des industries du secteur des services affiche une hausse de leur production en 2012. Les plus fortes augmentations s'observent du côté des services professionnels, scientifiques et techniques (+ 7,4 %) et des services d'enseignement (+ 8,8 %), ces derniers constituant une base économique régionale. À cela s'ajoutent les soins de santé et l'assistance sociale, industrie-clé de l'Estrie, en hausse de 5,7 %. Après un bond respectif de 17,1 % et de 10,8 %, l'industrie de l'information et culturelle et le commerce de gros connaissent une légère croissance de 0,7 % et de 0,8 % en cette année.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Estrie, 2011-2012

	2011 ^{er}	2012 ^e	Part de l'industrie en 2012	Variation annuelle moyenne 2012/2007	Variation 2012/2011
	k\$		%		
Ensemble des industries	10 120 170	10 572 145	100,0	2,6	4,5
Secteur de production de biens	3 041 154	3 151 243	29,8	0,8	3,6
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	247 817	274 073	2,6	0,7	10,6
Cultures agricoles et élevage	204 843	227 613	2,2	0,5	11,1
Foresterie et exploitation forestière	19 410	21 279	0,2	- 2,6	9,6
Pêche, chasse et piégeage	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	x	x	...	...	...
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	34 497	x	...	...	...
Services publics	x	x	...	...	...
Construction	754 125	816 003	7,7	9,4	8,2
Fabrication	1 912 883	1 947 020	18,4	- 1,7	1,8
Fabrication d'aliments	x	x	...	...	...
Fabrication de boissons et de produits du tabac	31 347	33 289	0,3	8,2	6,2
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	34 506	30 492	0,3	...	- 11,6
Fabrication de produits en bois	x	x	...	...	...
Fabrication du papier	288 826	292 383	2,8	2,6	1,2
Impression et activités connexes de soutien	x	x	...	...	...
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	91 859	85 741	0,8	- 2,5	- 6,7
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	246 666	271 071	2,6	- 1,0	9,9
Fabrication de produits minéraux non métalliques	79 506	80 002	0,8	...	0,6
Première transformation des métaux	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	115 208	116 631	1,1	2,2	1,2
Fabrication de machines	369 657	376 474	3,6	20,9	1,8
Fabrication de produits informatiques et électroniques	30 993	29 482	0,3	- 4,4	- 4,9
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	79 760	75 833	0,7	- 6,4	- 4,9
Activités diverses de fabrication	76 915	69 131	0,7	...	- 10,1
Secteur des services	7 079 016	7 420 902	70,2	3,4	4,8
Commerce de gros	400 911	404 220	3,8	0,8	0,8
Commerce de détail	594 842	615 122	5,8	2,4	3,4
Transport et entreposage	290 938	306 000	2,9	- 0,4	5,2
Industrie de l'information et industrie culturelle	186 625	187 946	1,8	0,2	0,7
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	1 641 662	1 706 453	16,1	2,9	3,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	373 075	400 812	3,8	7,8	7,4
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	197 736	198 952	1,9	2,2	0,6
Services d'enseignement	1 047 067	1 138 899	10,8	3,8	8,8
Soins de santé et assistance sociale	1 203 548	1 272 218	12,0	4,2	5,7
Arts, spectacles et loisirs	57 489	61 257	0,6	0,6	6,6
Hébergement et services de restauration	217 964	224 081	2,1	5,0	2,8
Autres services, sauf les administrations publiques	222 092	233 037	2,2	3,3	4,9
Administrations publiques	645 067	671 904	6,4	5,9	4,2

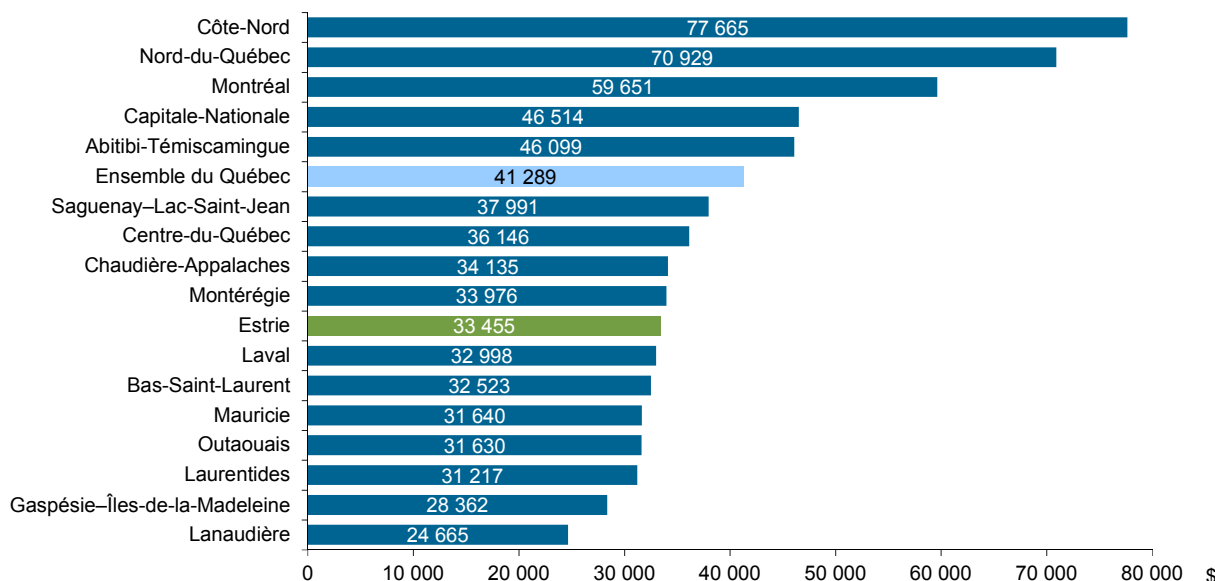
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. En 2012, l'Estrie présente un PIB par habitant de 33 455 \$, ce qui en fait la dixième région en importance à ce chapitre. Relativement à 2011, le PIB par habitant de la région croît de 3,7 %, soit un taux nettement plus élevé que celui qu'enregistre le Québec (+ 2,4 %).

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2012



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

En 2012, le revenu disponible par habitant augmente en Estrie de 2,8 %, soit à un rythme similaire à celui observé un an plus tôt. Au Québec, le taux de croissance du revenu disponible (+ 2,2 %) est inférieur à celui de la région, en raison d'une augmentation plus lente de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et des transferts reçus par les ménages des différents paliers de gouvernement.

En dépit d'une croissance plus soutenue au cours des deux dernières années, l'Estrie continue d'accuser un retard par rapport à la moyenne québécoise. En 2012, le revenu disponible des ménages par habitant s'établit à 24 050 \$ dans la région comparativement à 26 347 \$ dans la province. Parmi les 17 régions administratives, l'Estrie se classe au treizième rang, tout juste devant le Centre-du-Québec (23 969 \$), mais derrière le Saguenay-Lac-Saint-Jean (25 107 \$).

Décomposition du revenu disponible

La composition du revenu des ménages permet de mieux comprendre l'origine du retard historique de la région en regard de la moyenne québécoise. Ainsi, dans les prochains paragraphes, la structure de revenu des ménages de l'Estrie sera décortiquée et comparée avec celles des ménages de l'ensemble du Québec.

Tableau 5.2.1

Revenu disponible et ses principales composantes par habitant, Estrie et ensemble du Québec, 2011-2012

Composantes du revenu	Estrie			Ensemble du Québec		
	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011
	\$/hab.		%	\$/hab.		%
Rémunération des salariés	19 062	19 696	3,3	22 767	23 399	2,8
Revenu mixte net	3 319	3 485	5,0	3 484	3 614	3,7
Revenu net de la propriété	2 597	2 694	3,8	2 878	2 957	2,8
Égal :						
Revenu primaire	24 977	25 875	3,6	29 129	29 969	2,9
Plus :						
Transferts courants reçus	6 060	6 290	3,8	5 645	5 834	3,4
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	95	98	2,8	108	110	2,5
Des administrations publiques	5 936	6 163	3,8	5 477	5 663	3,4
Administration fédérale	2 608	2 688	3,1	2 449	2 507	2,4
Administration provinciale	1 824	1 881	3,1	1 682	1 744	3,7
Administrations autochtones	—	—	—	19	14	– 24,7
RRQ et RPC	1 504	1 593	5,9	1 326	1 398	5,4
Des non-résidents	29	30	3,8	60	61	1,1
Moins :						
Transferts courants payés	7 633	8 115	6,3	8 991	9 457	5,2
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	342	352	2,8	387	396	2,5
Aux administrations publiques	7 236	7 705	6,5	8 490	8 941	5,3
Impôts sur le revenu	4 502	4 843	7,6	5 541	5 853	5,6
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 179	2 297	5,4	2 384	2 518	5,6
Autres transferts courants aux administrations publiques	555	565	1,8	565	570	0,9
Aux non-résidents	55	59	7,5	114	120	4,8
Égal :						
Revenu disponible	23 404	24 050	2,8	25 783	26 347	2,2

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; Emploi et Développement social Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable.

Revenu primaire

Le revenu primaire, soit celui que tirent les ménages de leur contribution à l'activité économique (aussi appelé revenu de marché), atteint 25 875 \$ par habitant en Estrie, ce qui est bien au-dessous de la moyenne provinciale (29 969 \$). Tant dans la région que dans l'ensemble du Québec, le revenu primaire représente plus des trois quarts du revenu total des ménages.

La rémunération des salariés, principale composante du revenu primaire des ménages, demeure plus faible en Estrie (19 696 \$) que dans l'ensemble du Québec (23 399 \$). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés sont plus bas dans la région.

Le revenu mixte net par habitant, deuxième composante en importance du revenu primaire, est également plus faible en Estrie (3 485 \$) que dans l'ensemble du Québec (3 614 \$). Cette composante du revenu primaire englobe le revenu net des exploitants agricoles, le revenu net des entreprises individuelles ainsi que le revenu des loyers.

En ce qui concerne le revenu net de la propriété, soit la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les ménages, il demeure moins élevé dans la région (2 694 \$) qu'au Québec (2 957 \$). Soulignons que parmi les 17 régions administratives, seules celles de Montréal et de la Capitale-Nationale présentent un revenu net de la propriété par habitant supérieur à la moyenne québécoise.

Transferts courants reçus

L'intervention de l'État, par le biais des transferts sociaux (aide sociale, prestations d'assurance-emploi, rentes de retraite, crédits d'impôt remboursables, etc.), vient toutefois réduire la différence de revenu entre l'Estrie et le Québec. En 2012, les résidents de la région ont reçu, en moyenne, des différents paliers de gouvernement 6 163 \$ en transferts sociaux, ce qui est 500 \$ de plus par habitant que la moyenne québécoise (5 663 \$). En raison d'un taux d'emploi plus faible, les ménages de l'Estrie ont davantage recours aux prestations d'aide sociale. Qui plus est, les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Régime des rentes du Québec (RRQ) sont particulièrement importantes, étant donné que la population y est relativement âgée. D'ailleurs, en raison du vieillissement de la population, les prestations du RRQ et du Régime de pensions du Canada (RPC) occupent une part de plus en plus importante dans le revenu total des ménages de la région.

Contrairement aux transferts courants en provenance des administrations publiques, les transferts reçus des non-résidents et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) représentent une source de revenus relativement négligeable pour les ménages de l'Estrie; en 2012, ils constituent moins d'un pour cent du revenu total des ménages.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu total les transferts que paient les ménages aux administrations publiques, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi la part du revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne.

En raison d'un revenu total plus faible, les transferts payés aux gouvernements par les ménages de l'Estrie (7 705 \$), sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts, sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec (8 941 \$). Toutefois, à l'instar des autres régions, la part du revenu consacrée aux transferts payés par les ménages aux administrations publiques a augmenté au cours des trois dernières années en Estrie et elle s'établit à 24,0 %.

Par ailleurs, il importe de mentionner que les dons de bienfaisance sont déduits du revenu des ménages, étant donné qu'ils sont considérés, selon les normes du système de comptabilité nationale canadien, comme des transferts courants aux ISBLSM. En 2012, les résidents de l'Estrie ont donné en moyenne 352 \$ aux ISBLSM, ce qui est moins que dans l'ensemble du Québec (396 \$).

Évolution du revenu disponible des ménages dans les MRC

Toutes les MRC de la région de l'Estrie connaissent, en 2012, un taux de croissance du revenu disponible par habitant supérieur à la moyenne québécoise (+ 2,2 %). La hausse la plus prononcée a été enregistrée dans la MRC du Haut-Saint-François, où le revenu disponible augmente de 3,8 % en regard de 2011, sous l'effet d'une hausse importante du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. En dépit d'une croissance marquée, Le Haut-Saint-François (21 543 \$) continue de présenter, avec Les Sources (21 019 \$), le revenu disponible par habitant le plus faible de la région. À l'inverse, c'est dans Memphrémagog (28 595 \$) qu'il continue à être le plus élevé.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible des ménages par habitant, MRC de l'Estrie, 2008-2012

	2008 ^r	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011	TCAM 2012/2008
	\$/hab					%	
Le Granit	20 223	20 638	20 688	21 507	21 992	2,3	2,1
Les Sources	19 623	19 939	19 583	20 317	21 019	3,5	1,7
Le Haut-Saint-François	18 866	19 402	19 839	20 746	21 543	3,8	3,4
Le Val-Saint-François	23 477	23 369	23 299	24 353	25 060	2,9	1,6
Sherbrooke	22 006	22 221	22 455	23 035	23 663	2,7	1,8
Coaticook	19 632	20 023	20 644	21 254	21 894	3,0	2,8
Memphrémagog	26 172	26 359	27 221	27 952	28 595	2,3	2,2
Estrie	22 164	22 402	22 704	23 404	24 050	2,8	2,1
Ensemble du Québec	24 389	24 638	24 914	25 783	26 347	2,2	1,9

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; Emploi et Développement social Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Les résidents de la MRC des Sources sont d'ailleurs ceux qui reçoivent le plus en transferts des administrations publiques. En 2012, ils ont reçu plus de 7 700 \$ par habitant en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du RRQ ainsi que les prestations d'assurance-emploi sont les principaux transferts dans cette MRC. En revanche, c'est à Sherbrooke (5 752 \$) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2014, les investissements dans la région de l'Estrie devraient atteindre 2,3 G\$, en hausse de 5,3 % par rapport à 2013, suivant une diminution de 5,9 % entre 2012 et 2013. La région représenterait ainsi 3,3 % du total québécois (68,5 G\$). À ce chapitre, la croissance de la région est plus rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 2,0 %), contrairement à 2013 (moyenne provinciale : - 2,8 %). La région arrive au septième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie¹ et par secteur, Estrie, 2010-2014²

	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2014/2013	Part relative dans la région (2014)	Part relative dans le Québec (2014)
	k\$						%	
Production de biens	370 958	428 870	465 391	472 822	506 712	7,2	22,5	3,3
Production de services	945 406	787 622	893 933	735 359	767 695	4,4	34,1	2,6
Logement	921 978	890 020	911 321	928 943	976 966	5,2	43,4	4,1
Total	2 238 341	2 106 512	2 270 645	2 137 125	2 251 374	5,3	100,0	3,3
Secteur privé non résidentiel	816 880	681 258	831 715	740 341	766 023	3,5	34,0	3,4
Secteur public	499 484	535 234	527 609	467 840	508 384	8,7	22,6	2,3

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002*.

2. 2010-2012 : dépenses réelles; 2013 : dépenses réelles provisoires; 2014 : perspectives.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses en immobilisation*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 22,5 % de l'investissement régional en 2014, sont en croissance de 7,2 % par rapport à 2013, pour atteindre 506,7 M\$. L'investissement dans la région représente 3,3 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2014, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur de la fabrication (243,2 M\$) et dans celui des services publics (159,1 M\$).

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant plus du tiers de l'investissement régional (34,1 %), est en hausse de 4,4 % par rapport à 2013 et se chiffre à 767,7 M\$. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 2,6 % de l'investissement québécois (29,3 G\$), est supérieure à la moyenne provinciale (+ 3,0 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 200,9 M\$ en 2014, soit 26,2 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 43,4 % de l'investissement régional en 2014, est en croissance de 5,2 %, pour s'établir à 977,0 M\$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (+ 6,6 %). La région représente 4,1 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui monopolise 34,0 % de l'investissement total, est en croissance de 3,5 % par rapport à 2013, pour s'élever à 766,0 M\$. Cela correspond à une croissance annuelle supérieure à la moyenne québécoise (- 2,4 %). La région de l'Estrie représente 3,4 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements publics affichent une croissance de 8,7 % par rapport à 2013, pour s'établir à 508,4 M\$. Il s'agit d'une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (+ 2,0 %). Cette région accapare 2,3 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de l'Estrie atteint 599,5 M\$ en 2013, en baisse de 6,1 % par rapport à 2012. La décroissance s'observe tant dans le secteur non résidentiel (– 9,1 %) que dans le secteur résidentiel (– 4,4 %).

Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 2 268 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 2 258 en 2012. La valeur des permis délivrés dans ce secteur se concentre dans la MRC de Sherbrooke (196,6 M\$) et dans la MRC de Memphrémagog (94,4 M\$). Outre Coaticook et Memphrémagog, l'ensemble des subdivisions régionales ont accordé des permis de bâtir résidentiels pour une valeur supérieure à la moyenne des cinq dernières années. En nombre de nouvelles unités indépendantes autorisées, la MRC de Sherbrooke arrive en tête avec 1 318, suivie de celle de Memphrémagog (360).

La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2013 est supérieure à la moyenne des cinq dernières années unique-ment dans le cas de la composante industrielle (56,1 M\$ contre une moyenne de 34,7 M\$). Les permis de bâtir commerciaux se concentrent dans les MRC de Sherbrooke (59,1 M\$) et de Memphrémagog (21,1 M\$), en dessous de la moyenne 2008-2012 dans le cas de Sherbrooke. Les permis de bâtir industriels accordés se concentrent dans les MRC de Sherbrooke (26,5 M\$) et de Memphrémagog (13,5 M\$). Finalement, les permis de bâtir institutionnels se chiffrent à 55,4 M\$, et ils sont encore une fois majoritairement délivrés dans la MRC de Sherbrooke (48,0 M\$).

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2013

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k\$	Moyenne 08-12	k\$	Moyenne 08-12	k\$	Moyenne 08-12	k\$	Moyenne 08-12
Le Granit	19 205	16 540	1 668	7 500	1 577	3 016	56	1 400
Les Sources	9 900	9 727	37	1 407	633	1 161	0	1 296
Le Haut-Saint-François	24 576	19 703	864	2 569	2 460	3 422	2 448	1 273
Le Val-Saint-François	32 694	30 341	11 943	2 925	607	6 211	1 091	1 909
Sherbrooke	196 602	191 007	59 147	67 810	26 548	9 782	47 959	42 313
Coaticook	13 745	15 187	2 226	2 716	10 694	5 788	102	1 335
Memphrémagog	94 413	98 158	21 055	15 864	13 532	5 349	3 706	11 164
Estrie	391 135	380 663	96 940	100 792	56 051	34 728	55 362	60 689
Ensemble du Québec	8 950 402	9 507 044	3 336 490	2 846 766	1 029 046	1 008 238	1 887 639	1 264 119

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2.1

Nombre de nouvelles unités de logement indépendantes autorisées, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2011-2013

	2011	2012	2013	Variation 2013/2012
	n	n	n	%
Le Granit	89	42	255	507,1
Les Sources	23	30	48	60,0
Le Haut-Saint-François	80	171	118	– 31,0
Le Val-Saint-François	126	106	112	5,7
Sherbrooke	1 373	1 418	1 318	– 7,1
Coaticook	41	60	57	– 5,0
Memphrémagog	471	431	360	– 16,5
Estrie	2 203	2 258	2 268	0,4
Ensemble du Québec	53 890	51 262	42 493	– 17,1

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Mode de transport utilisé pour se rendre au travail

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM) de 2011, environ 3,6 millions de Québécois et 136 000 habitants de l'Estrie se déplacent pour se rendre au travail. L'analyse qui suit présente pour la région administrative et ses MRC géographiques, la répartition de ces travailleurs de 15 ans et plus selon le principal mode de transport utilisé, c'est-à-dire celui pour réaliser la plus grande partie du trajet. Notons l'influence de la MRC de Sherbrooke qui compte pour plus de 50 % des travailleurs de la région se déplaçant pour aller travailler.

Transport en véhicule privé (automobile, camion ou fourgonnette)

Dans l'ensemble du Québec, 78 % des travailleurs se déplacent en automobile, camion ou fourgonnette pour se rendre sur leur lieu de travail. Parmi ces navetteurs, 86 % voyagent seuls et 14 % font du covoiturage.

Dans la région de l'Estrie, la proportion de travailleurs se déplaçant en véhicule privé est plus élevée qu'au niveau provincial, soit 88 %. Une proportion de navetteurs relativement semblable à la moyenne québécoise circulent seuls (87 %) ou font du covoiturage (13 %).

Les travailleurs des différentes MRC de la région présentent des habitudes de transport relativement similaires. Cependant, les travailleurs des MRC de Sherbrooke et Le Granit sont proportionnellement légèrement moins nombreux à utiliser un véhicule privé (86 % et 87 % respectivement contre 90 % et plus pour les autres MRC).

Tableau 7.1

Répartition des travailleurs selon le principal mode de transport utilisé pour se rendre au travail, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2011

	Véhicule privé	Part des travailleurs qui voyagent en véhicule privé		Transport durable	Part des travailleurs selon le mode de transport durable		Autres moyens de transport
		Seuls	Covoiturage		Transport en commun	Transport actif	
MRC de résidence				%			
Le Granit	87	83	17	12	5	95	1
Les Sources	90	87	13	10	x	x	—
Le Haut-Saint-François	93	84	16	7	7	93	1
Le Val-Saint-François	92	89	11	8	9	91	1
Sherbrooke	86	87	13	13	40	60	1
Coaticook	91	85	15	8	7	93	1
Memphrémagog	91	88	12	8	13	87	1
Estrie	88	87	13	11	28	72	1
Ensemble du Québec	78	86	14	21	65	35	1

Notes : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Les territoires des MRC géographiques représentent l'équivalent des territoires des divisions de recensement (DR).

Le principal critère de diffusion relié à la qualité des estimations de l'ENM est le taux global de non-réponse (TGN). Ainsi, plus le TGN est élevé, plus le risque de biais augmente. Les estimations de l'ENM pour toute région géographique présentant un taux global de non-réponse égal ou supérieur à 50 % ne sont pas diffusées, car elles contiennent un niveau d'erreurs élevé. Les TGN pour les données présentées dans ce tableau sont : Le Granit 25,4 %, Les Sources 25,5 %, Le Haut-Saint-François 21,2 %, Le Val-Saint-François 21,6 %, Sherbrooke 16,6 %, Coaticook 18,3 %, Memphrémagog 26,0 %, Estrie 20,0 %, ensemble du Québec 22,4 %.

En raison de l'arrondissement aléatoire réalisé pour protéger le caractère confidentiel des renseignements recueillis, la somme des répartitions en pourcentages par mode de transport pour un territoire donné peut ne pas être égale à 100 %.

Lorsque le nombre de travailleurs utilisant un mode de transport est inférieur à 40, la donnée est masquée par un « x ». Le masquage d'une donnée secondaire est parfois nécessaire afin de ne pas déduire la première.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages* (2011), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Transport durable

Dans l'ensemble de la province, près d'un cinquième des travailleurs (21 %) utilisent un transport durable pour effectuer la plus grande partie de leur trajet domicile-travail, c'est-à-dire le transport en commun ou le transport actif. Ce dernier se définit comme la marche et la bicyclette. Parmi ces travailleurs, 65 % circulent en transport en commun et 35 % se déplacent activement. Chez les utilisateurs du transport en commun, 59 % prennent l'autobus pour la plus grande partie de leur trajet-domicile-travail, 34 % le métro, 7 % le train de banlieue et une infime proportion le traversier. Quant aux travailleurs utilisant un mode de transport plus actif, ils sont 81 % à marcher et 19 % à pédaler pour se rendre au travail.

Dans la région de l'Estrie, environ 11 % des travailleurs circulent par un moyen de transport durable. Le déplacement actif est pratiqué par 72 % de ces travailleurs. Ceux qui marchent pour se rendre sur leur lieu de travail sont dix fois plus nombreux que ceux qui empruntent leur vélo.

Les travailleurs de la MRC de Sherbrooke sont proportionnellement les plus nombreux dans la région à se rendre au travail à l'aide d'un mode de transport en commun, soit l'autobus. Ils comptent pour 40 % des travailleurs utilisant un mode de transport durable.

8. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section est essentiellement focalisée sur l'offre de services dans le système de santé au Québec, à savoir le personnel de la santé.

En 2012, en Estrie, le nombre de médecins augmente de 4,0 %, ce qui fait perdurer la croissance uniforme amorcée en 2005. Au Québec, ce nombre s'accroît de 2,7 %, ce qui porte l'effectif à 18 003. Depuis 2008, l'accroissement du nombre de médecins dans la région (+ 11,1 %) est dû davantage aux spécialistes (+ 16,3 %) qu'aux omnipraticiens (+ 5,0 %). Au Québec, les spécialistes (+ 12,0 %) plus que les omnipraticiens (+ 7,3 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 9,7 %). Pour ce qui est des dentistes, on assiste en 2012 à une hausse de 5,3 %, ce qui poursuit la tendance positive amorcée en 2010. Depuis 2008, le nombre de dentistes en Estrie a augmenté de 5,3 %.

On enregistre en 2012-2013 pour le personnel infirmier une hausse de 1,6 % en Estrie. Cette croissance est plus marquée chez les infirmières auxiliaires (+ 5,8 %), les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 4,9 %) et les préposées aux bénéficiaires (+ 1,0 %) que chez les infirmières (– 1,4 %).

Tableau 8.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire de l'Estrie, 2008 (2008-2009) à 2012 (2012-2013)

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012
Médecins¹	n	769	781	813	821	854
Omnipraticiens	n	359	360	370	367	377
Ensemble des spécialistes	n	410	421	443	454	477
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	2,52	2,54	2,62	2,62	2,70
Dentistes¹	n	113	107	108	113	119
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	0,37	0,35	0,35	0,36	0,38
		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Personnel infirmier^{3,4}	n	4 826	4 902	4 985	5 051	5 131
Infirmières	n	1 783	1 745	1 733	1 693	1 669
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	684	730	748	778	816
Infirmières auxiliaires	n	677	717	794	847	896
Préposées aux bénéficiaires	n	1 682	1 710	1 710	1 733	1 750
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	15,81	15,93	16,05	16,11	16,24

Note: Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluent les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population prise au 1^{er} juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier: les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel), et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2013).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2014; Régie de l'assurance maladie du Québec, 2014.

9. Éducation

9.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, et de la Science (Direction de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial¹. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2003 à 2007.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 2 355 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2007 dans l'ensemble des établissements de la région de l'Estrie est de 62,9 %. Ce taux est en diminution par rapport au taux des cohortes précédentes. Les étudiants des établissements de l'Estrie des cohortes 2005 et suivantes affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus faible que celui de l'ensemble du Québec. Au Québec, sur les 55 359 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2007, 64,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Ce résultat est le plus bas observé pour la période. En effet, le taux de diplomation aux études collégiales de l'ensemble du Québec oscille entre 66,0 % (2003) et 64,6 % (2007).

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de l'Estrie est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important est constaté pour la cohorte de l'automne 2003 où il s'élève à 18,3 points de pourcentage. Les dernières données disponibles montrent cependant une réduction de cet écart à 11,9 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 67,9 % contre 56,1 % chez les étudiants de la cohorte de 2007.

Des 1 439 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2007, 66,7 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation auprès des 633 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est légèrement plus élevé, soit 67,8 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (283 inscrits à l'automne 2007) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (32,9 % pour la cohorte de 2007). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont toujours plus élevés que ceux des hommes. Ce phénomène est observé pour toutes les cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de 2 ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2007, dans les établissements de la région de l'Estrie, 4,8 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (62,9 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (4,8 %) porte à 67,7 % le

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2007 est de 70,5 % (64,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 5,8 %, un DEP).

Tableau 9.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistrés deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Estrie, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2003 à 2007

	2003	2004	2005	2006	2007
	%				
Préuniversitaire	71,1	69,5	69,8	68,4	66,7
Hommes	62,4	60,5	64,0	64,7	59,9
Femmes	77,2	76,2	74,1	71,1	71,7
Technique	68,2	65,1	62,2	64,3	67,8
Hommes	56,4	58,4	53,3	58,1	63,1
Femmes	76,8	70,1	67,9	68,0	70,7
Accueil ou transition	34,1	37,3	31,5	34,0	32,9
Hommes	21,7	32,0	23,3	28,8	29,1
Femmes	46,4	43,8	40,0	39,7	37,0
Ensemble des programmes	67,1	65,4	63,8	63,4	62,9
Hommes	56,6	56,9	56,3	58,2	56,1
Femmes	74,9	72,2	69,3	67,2	67,9

Note : À partir de l'automne 2004 sont exclues les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.

9.2 Formation universitaire : nombre de diplômés au baccalauréat¹

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

En 2011, on observe que le nombre de diplômés au baccalauréat a augmenté en Estrie de 0,3 %, ce qui se situe en dessous de la croissance du Québec (+ 1,6 %). Depuis 2007, on s'aperçoit cependant que la tendance est à la baisse (– 3,5 %).

Les 974 diplômés au baccalauréat de l'Estrie sont majoritairement des femmes (62,7 %) en 2011, tout comme au Québec (61,8 %). Au provincial, cette proportion a constamment augmenté entre 2007 et 2010 (+ 1,2 point de pourcentage), mais a diminué entre 2010 et 2011 (– 0,9 point). En Estrie, elle diminue pour une troisième année consécutive (– 0,2 point en 2011).

Parmi les domaines d'études, c'est celui des sciences sociales et humaines qui procure le plus de diplômés (67,1 %), ce qui est supérieur à la proportion québécoise (65,6 %).

Les trois principales universités d'où viennent les diplômés au baccalauréat en Estrie sont, dans l'ordre, l'Université de Sherbrooke (58,2 %), l'Université Laval et l'Université de Montréal (8,7 % et 7,7 % respectivement). La part de l'Université de Sherbrooke augmente pour la troisième année consécutive, en hausse notamment de 1,1 point par rapport à 2010, atteignant par le fait même un sommet historique. Par ailleurs, l'Université Laval repasse devant l'Université de Montréal en 2011 après le changement de position qui avait eu lieu en 2010.

Tableau 9.2.1

1. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence telle que déclarée lors de la dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). Si cette donnée n'est pas disponible, la région administrative de l'organisme où a été obtenu le premier diplôme d'études secondaires est attribuée.

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence en formation générale des jeunes (FGJ), selon le sexe et le domaine d'études, Estrie, 2007-2011

	2007 ^r	2008 ^r	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^p
	n				
Estrie	1 009	963	1 019	971	974
Sciences de la santé	107	107	134	118	122
Hommes	11	13	21	23	25
Femmes	96	94	113	95	97
Sciences pures et appliquées	207	188	169	158	161
Hommes	128	128	123	103	96
Femmes	79	60	46	55	65
Sciences sociales et humaines	660	621	675	649	654
Hommes	228	189	209	222	230
Femmes	432	432	466	427	424
Études plurisectorielles	35	47	40	45	36
Hommes	11	16	14	12	12
Femmes	24	31	26	33	24
Indéterminé	—	—	1	1	1
Hommes	—	—	x	x	x
Femmes	—	—	x	x	x

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2013.

10. Culture et communications

par Marie-Hélène Provençal, Observatoire de la culture et des communications du Québec

L'Estrie regroupe 28 salles de spectacles, 26 institutions muséales, 11 librairies, 56 points de services de bibliothèques publiques et 5 cinémas et ciné-parcs (35 écrans). Le nombre d'établissements offrant des produits culturels au public dans la région de l'Estrie est, en tenant compte de la population, au-dessus de la moyenne québécoise. L'Estrie dispose, pour les salles de spectacles, les institutions muséales, les cinémas et ciné-parcs et les écrans de cinéma d'un nombre d'établissements culturels supérieur à la moyenne québécoise. Notons que la région arrive au 3^e rang pour ce qui est du nombre d'écrans de cinéma (11,1 écrans par 100 000 habitants), derrière les Laurentides et le Centre-du-Québec. Quant au nombre de librairies, leur nombre est sous la moyenne québécoise (3,5 par 100 000 habitants).

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Estrie, 2011-2012

	Établissements		Ratio région/Québec	Région	Ensemble du Québec
	2011	2012		2012	
	n		%	Nombre d'établissements ¹ par 100 000 habitants	
Centres d'artistes	1	..	..	..	...
Salles de spectacles	32	28	4,5	8,9	7,8
Institutions muséales ²	26	26	5,9	8,2	5,4
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	12	12	3,6	3,8	4,1
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	44	44	6,1	13,9	8,9
Librairies	12	11	3,0	3,5	4,5
Cinémas et ciné-parcs	5	5	4,8	1,6	1,3
Écrans	35	35	4,7	11,1	9,2
Stations de radio privées et communautaires	11	..	..	..	...

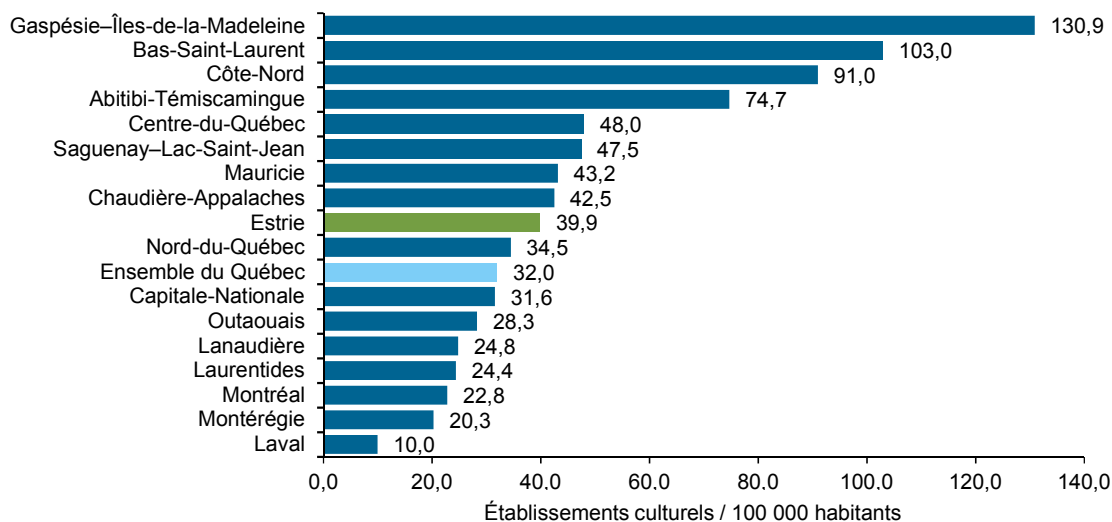
1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 10.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2012



* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Le nombre de représentations de spectacles payants en arts de la scène est stable en 2012 (1,8 représentation par 1 000 habitants, soit le même nombre qu'en 2011). Au total, les institutions muséales enregistrent 212 879 visiteurs et les cinémas, 878 919 entrées. À l'exception des cinémas dont l'assistance atteint 2 781 entrées par 1 000 habitants, plaçant ainsi la région au troisième rang, après la Capitale-Nationale et Montréal, la région se situe légèrement sous la moyenne québécoise pour la fréquentation des activités culturelles. C'est particulièrement le cas pour les visiteurs des institutions muséales (674 par 1 000 habitants comparés à 1 652 pour la moyenne québécoise). Notons cependant que pour la vente de livres par les librairies la région se classe troisième, avec 67 \$ par habitant, derrière Montréal (97 \$) et la Capitale-Nationale (81 \$).

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Estrie et ensemble du Québec, 2011-2012

	Unité	Activités culturelles de la région 2012	Activités culturelles par 1 000 habitants			
			Estrie		Ensemble du Québec	
			2011	2012	2011	2012
Spectacles payants en arts de la scène						
Représentations	n	570	1,8	1,8	2,1	2,2
Entrées	n	219 597	443,5	694,9	830,2	896,9
Assistance des cinémas						
Entrées	n	878 919	3 032,6	2 781,3	2 724,0	2 615,3
Fréquentation des institutions muséales						
Entrées	n	212 879	711,7	673,6	1 582,2	1 652,4
Ventes de livres par les librairies						
Ventes de livres neufs	\$	21 131 310	61 011,4	66 868,9	55 688,0	54 086,5

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE ET BIEN-ÊTRE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi

Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage

Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Représente le rapport entre le nombre de travailleurs et le nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible des ménages

Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des ISBLSM et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible des ménages par habitant

Correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'elles possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages

Palements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages

Comprennent les transferts en argent ainsi que les transferts en nature comme les dons de nourriture, de vêtements, de couvertures et de médicaments.

Transferts courants des ménages aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

INVESTISSEMENTS ET PERMIS DE BÂTIR

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses com-

prennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Nombre d'unités de logements

Il correspond au nombre de logements indépendants créés. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures. Par exemple, dans le cas d'un édifice à appartements comptant six logements, on fera référence à six unités de logement. Dans le cas de transformation de bâtiments en unités de logement additionnelles, on tient compte du nombre de nouvelles unités créées.

MODE DE TRANSPORT UTILISÉ POUR SE RENDRE AU TRAVAIL

Lieu de travail

Lieu habituel de travail au cours de la semaine du 1^{er} mai au 7 mai 2011. Dans le cas des personnes qui n'ont pas travaillé cette semaine-là, mais qui avaient travaillé à un moment quelconque depuis le 1^{er} janvier 2010, le lieu de travail est celui de l'emploi occupé le plus longtemps au cours de cette période. Pour les personnes qui travaillaient à des endroits différents, mais se présentaient à un siège social au début de chaque quart, le lieu de travail est l'adresse du siège social. Les télétravailleurs qui passaient moins que la moitié de la semaine de travail à domicile devaient donner l'adresse de leur employeur.

Mode de transport

Moyen de transport utilisé pour effectuer la plus grande partie du trajet entre le domicile et le lieu de travail. Le mode de transport peut être en véhicule privé, en transport durable ou tout autre moyen de transport.

Personnes qui se déplacent pour se rendre au travail

Population active occupée dont le lieu de travail est situé à l'intérieur des frontières du

Canada. Seul l'emploi principal du travailleur est considéré. Sont exclues les personnes qui travaillent la majorité du temps à domicile (incluant à la ferme).

Transport durable

Transport en commun et transport actif.

Transport en commun

Autobus, métro et métro aérien, train léger sur rail, tramway ou train de banlieue, traversier pour passagers.

Transport actif

Marche et bicyclette.

Véhicule privé

Comprend les automobiles, camions et fourgonnettes, mais exclut les motocyclettes, scooters ou mobylettes. La personne utilisant ce mode de transport peut être conductrice ou passagère.

SANTÉ

Infirmière

Détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de 3 ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et praticienne

Détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers, ou un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Cette infirmière doit détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

Détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

Détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction

d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Salle de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur l'Etrie



Superficie en terre ferme (2013) : 10 197 km²
 Population (2013^p) : 318 350 habitants
 Densité de population (2013^p) : 31,2 hab./km²

Principales municipalités et population (2013^p) :

- Sherbrooke 160 745 habitants
- Magog 26 423 habitants
- Coaticook 9 209 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc
- Fabrication du papier
- Fabrication de produits en bois
- Activités diverses de fabrication

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC de l'Etrie

	Population au 1 ^{er} juillet ¹		Taux de chômage 2013	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans ³ 2012 ^p	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant ³		Taux de faible revenu des familles ⁴ 2011
	2013 ^p	TAAM 2011-2013			2012 ^e	Var. 12/11	2012 ^p	Var. 12/11	
	n	pour 1 000	%	%	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	201 091	-0,2	9,8	72,3	32 523	3,5	23 163	2,0	5,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	278 069	1,5	9,2	73,6	37 991	2,3	25 107	1,9	5,5
Capitale-Nationale	725 095	9,9	5,1	78,8	46 514	3,0	27 616	2,3	5,1
Mauricie	266 542	1,9	9,4	70,3	31 640	2,2	23 262	1,6	8,3
Etrie	318 350	7,5	6,3	73,8	33 455	3,7	24 050	2,8	8,0
Le Granit	22 294	-0,2	..	73,1	..	..	21 992	2,3	6,4
Les Sources	14 639	-6,2	..	66,1	..	..	21 019	3,5	9,8
Le Haut-Saint-François	22 113	-1,8	..	70,5	..	..	21 543	3,8	8,9
Le Val-Saint-François	30 118	4,7	..	75,3	..	..	25 060	2,9	5,9
Sherbrooke	160 745	12,6	..	75,1	..	..	23 663	2,7	9,1
Coaticook	18 890	-1,6	..	77,3	..	..	21 894	3,0	6,2
Memphrémagog	49 551	8,5	..	71,5	..	..	28 595	2,3	6,9
Montréal	1 959 987	11,4	9,7	74,1	59 651	2,0	26 469	3,0	15,8
Outaouais	381 200	9,7	6,8	76,4	31 630	1,4	26 466	-0,8	8,1
Abitibi-Témiscamingue	147 931	4,2	7,3	76,6	46 099	0,9	27 794	2,6	6,4
Côte-Nord	95 552	-0,7	7,9 ²	76,4	77 665	7,7	28 582	3,2	8,1
Nord-du-Québec	43 999	11,2	7,9 ²	82,1	70 929	2,9	26 169	2,2	15,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	93 284	-6,3	16,2	63,3	28 362	-0,6	23 276	3,2	8,2
Chaudière-Appalaches	418 704	5,1	5,4	78,7	34 135	2,9	25 859	3,1	4,4
Laval	417 304	13,6	6,5	79,8	32 998	2,6	26 856	1,5	7,8
Lanaudière	488 927	12,4	8,3	76,6	24 665	1,9	25 844	1,3	7,0
Laurentides	580 966	12,4	7,3	76,6	31 217	2,4	27 527	2,3	7,0
Montréal	1 499 088	10,0	6,3	78,6	33 976	1,9	27 769	1,7	7,2
Centre-du-Québec	239 245	6,4	7,4	74,7	36 146	2,3	23 969	3,0	7,2
Ensemble du Québec	8 155 334	9,1	7,6	76,1	41 289	2,4	26 347	2,2	8,8

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2013 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré de la page 6. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2013.

2. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

3. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

4. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Estrie

Superficie en terre ferme (2013)	10 197 km ²
Densité de population (2013 ^p)	31,2 hab./km ²
Population totale (2013 ^p)	318 350 hab.
PIB aux prix de base (2012 ^e)	10 572,1 M\$
PIB aux prix de base par habitant (2012 ^e)	33 455\$
Revenu disponible par habitant (2012).....	24 050\$
Emplois (2013).....	154,5 k
Taux d'activité (2013)	62,7 %
Taux d'emploi (2013)	58,8 %
Taux de chômage (2013)	6,3 %
Taux de faible revenu des familles (2011).....	8,0 %
Dépenses en immobilisation (2014) ¹	2 251 M\$
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (2012)	2,70
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2007)	62,9 %

1. Perspectives.